

illégalement et arbitrairement, et pourrait réclamer sa liberté des autorités compétentes.

Si un délire toxique ou une vésanie s'associe à l'épilepsie, c'est ce délire ou cette vésanie qui doivent provoquer l'internement du malade, s'il y a lieu, comme pour les aliénés ordinaires.

Nous avons vu que les idiots ou imbéciles peuvent être admis lorsqu'ils sont sujets à des attaques d'épilepsie.

Il incombe au médecin auquel on demande un certificat d'aliénation mentale au sujet d'un épileptique, de bien observer les symptômes que présente le malade lors de ses attaques d'épilepsie, immédiatement avant et après, et d'étudier son état mental entre ses attaques. Il ne doit délivrer ce certificat que lorsque le malade tombe manifestement dans l'une des conditions énumérées plus haut.

A TRAVERS L'HOPITAL

Observation d'un cas de septicémie aiguë à la suite d'un traumatisme

Par le Dr A. ERMIER, interne en chef de l'hôpital N.-D.

Le 22 avril 189... nous avons dans la salle St Jean-de-Dieu, un pauvre malheureux que l'ambulance nous y avait apporté à la suite d'un accident dû à sa propre imprudence.

Monsieur A... , 50 ans, français d'origine, s'était embarqué à bord d'un train, à la gare St Henri, en route pour les Etats-Unis, lorsqu'il s'aperçut tout-à-coup qu'il avait fait erreur et voulut en descendre ; mais le train allait déjà à une assez grande vitesse. Se risquant toutefois, il sauta sur la voie ferrée et se fractura la jambe droite dans son tiers inférieur, à quelques travers de doigts au-dessus de l'articulation tibio-tarsienne. A l'examen en chef on remarque d'abord un raccourcissement du membre, le fragment supérieur du tibia a passé à travers les tissus musculaires et cutanés et apparaît en dehors de la plaie d'une longueur d'environ un pouce et demi à un pouce et trois quart. Les muscles et le périoste ne sont plus adhérents à l'os sur une assez grande surface. Le péroné est aussi fracturé un peu plus haut que l'est le tibia. La fracture du tibia est en biseau et il ne paraît pas y avoir plus de deux fragments. La plaie cutanée est transversale et longue d'un pouce et demi environ.

A en juger par le sang répandu sur le lieu de l'accident l'hémorragie a été assez abondante. Après avoir enlevé de la plaie, la terre, la cendre et les petits fragments de pierre qui s'y trouvaient, et cela avec une antiseptie rigoureuse, on procède à la réduction de la fracture et au pansement. Celle-là est assez difficile à maintenir vu le chevauchement considérable des fragments. On emploie l'appareil ordinaire à fractures, planchettes postérieure et latérales avec le bandage de Scultét. La plaie a été fermée avec des sutures en soie. On fait un pansement antiseptique avec une chaleur sèche.